

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 7 mars 2023.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN, Élia CALE, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

Absent : Amaury ROUGET.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ Début à 20 h 10.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du 7 février 2023.

Modification concernant le tarif Ides caves-urnes : 600 € au lieu de 400 €

Approuvé à l'unanimité.

2. Délégations données au maire – Information du conseil municipal.

Pas d'informations pour ce conseil

3. Informations sur le conseil communautaire.

Quelques points à noter :

1 - Dans le cadre de sa politique de soutien des publics éligibles aux dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique (IAE), Mond'Arverne Communauté souhaite, pour l'année 2023, renouveler son partenariat avec l'association « fédération des relais ASEVe »

À ce titre, l'association s'engage à déployer en 2023, pour l'ensemble du territoire de Mond'Arverne Communauté, deux équipes composées chacune de 8 personnes en insertion. Les deux équipes auront pour mission de réaliser différents travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien pour le compte de la Communauté de communes et de ses communes membres. Ce déploiement de deux équipes permet de couvrir sur l'année un volume global prévisionnel de 92 semaines de travaux. Pour 2023, la Communauté de communes s'engage à verser à l'association une subvention globale maximale de 113 334 euros.

2 - Mond'Arverne Communauté adhère à l'Aduhme, Agence Départementale du Climat et de l'Énergie, depuis 2017 dans le cadre de sa compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ». Cette adhésion, prise en charge par la Communauté de communes pour le compte de ses communes membres entre 2017 et 2021 dans une logique d'amorçage, a permis à chacune de disposer d'un diagnostic énergétique de son patrimoine et d'un schéma directeur d'intervention, composantes essentielles du plan Climat 2020- 2025. Dans ce contexte, Il a été décidé au conseil communautaire du 24 mars 2022, que la cotisation globale annuelle versée à l'Aduhme serait assumée par l'ensemble des acteurs bénéficiaires de ses prestations d'ingénierie, selon une répartition en deux parts égales : - Une part prise en charge par Mond'Arverne Communauté (50%) - L'autre part (50%) prise en charge par les 27 communes membres et répartie entre elles au prorata de la population totale INSEE.

Pour Cournols la participation est de 100.34 € pour 2023.

4. Présentation du budget 2023.

Les comptes à l'heure qu'il est ne peuvent être clôturés, nous sommes depuis 2022 en M57, c'est une version expérimentale qui complique les choses pour cette année, et nous avons jusqu'au 30 juin pour voter le CFU = Compte Financier Unique. Pour rappel le CFU a l'avantage de supprimer le Compte Administratif et le Compte de Gestion.

Il est nécessaire de créer un Budget rattaché pour le photovoltaïque en M 4 .

Proposition de budget 2023 :

- Fonctionnement 2023 : 287.539 €.
- Investissements 2023 : 200.972 €.

Budget assainissement pratiquement sans changement par rapport à 2022.

- Fonctionnement 2023 : 36.889 €.
- Investissements 2023 : 43.456 €.

5. Travaux espaces verts Chapelle.

Objectifs : La mise en valeur de la chapelle. Constat : les lilas commencent à s'introduire dans les pierres du mur de soutènement et le détériore.

La prestation proposée : arracher les lilas, protéger le mur, remplacer les lilas par un parterre sans entretien, engazonner le terre-plein, ou laisser en sable. Côté Sud et Est, mettre une haie de charmes afin de conserver l'aspect intime.

Devis TTC de 9.813 € par la S.A.R.L. Cordier-Roche.

6. Travaux bâtiments communaux.

Le plafond est posé dans le local de la bascule. Les murs sont en cours d'isolation et l'électricien devrait intervenir dans la semaine. Des travaux de peinture sont aussi prévus sur les menuiseries bois.

7. Questions diverses.

- Problématique générale de l'énergie. Une aide ciblée serait possible par l'État « Fonds vert » pour les changements des lampes des candélabres en Led. L'éclairage public représente plus de 70% de notre budget d'électricité.
- Église : dans le clocher se trouve l'ancienne horloge de l'église, inutilisée et elle se détériore lentement : Il est proposé de la remettre en état et de lui trouver une utilisation autre. Un devis sera demandé à M. de Saint-Chamas (horloger).
- Travaux du lavoir : la suite et fin des travaux sont programmées pour l'an prochain, avec l'équipe d'insertion de la communauté de communes. Il faut faire un aménagement le long de la route pour protéger le bac et le lavoir.

Prochain Conseil : 4 avril à 20 h.

- La séance est levée à 22 heures.